

Communes forestières
Isère

Photo © Communes forestières

n°

20

**ette info
automne
2021**

**Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

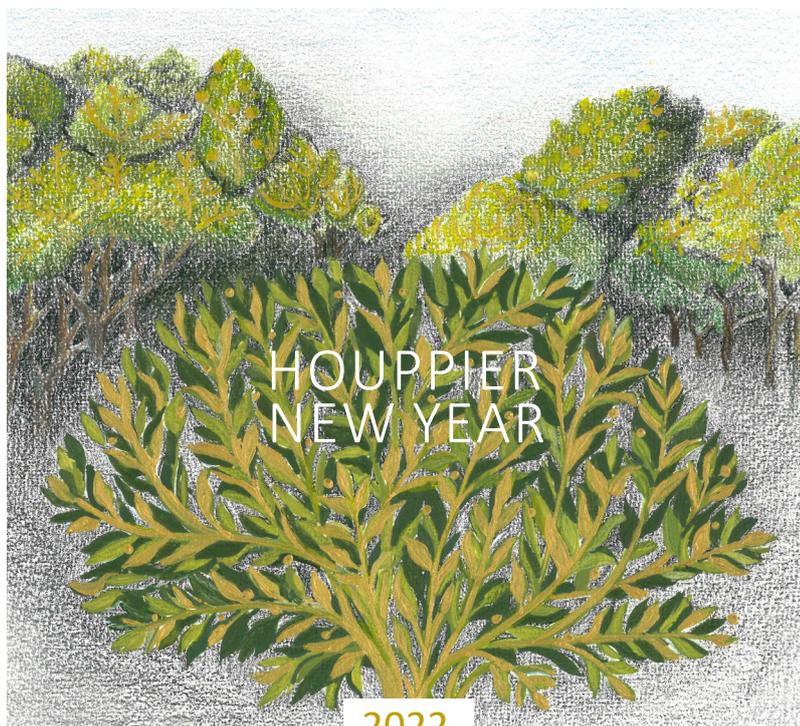
Toute les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Déploiement du programme
« Dans 1 000 communes,
la forêt fait école » en
Auvergne-Rhône-Alpes**

Sommaire p.3

Édito



RENFORÇONS NOS LIENS

Cette année encore, renforçons nos liens pour l'avenir de la forêt. Sachons prendre soin de notre patrimoine forestier, si riche et si fragile.

Agir face au changement climatique, valoriser nos bois et nos territoires, répondre aux attentes de la société, informer et impliquer les citoyens... autant de projets et de choix en perspective que nous devons mener de front, ensemble, dans l'intérêt général ! Les élu-e-s médiateurs et aménageurs de territoires, regroupé-e-s pour défendre et agir pour la forêt au sein du réseau des communes forestières, sont mobilisé-e-s pour faire filière et construire des solutions en 2022.

Alain **Meunier**
Président

Le président Alain Meunier, le conseil d'administration, le réseau des Communes forestières et l'équipe de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes vous adressent leurs

MEILLEURS VOEUX POUR 2022

Agenda



Retrouvez toutes les dates sur l'agenda en ligne de notre nouveau site !

Janvier

21 - Cofor 01, Bourg-en-Bresse
Assises départementales de la forêt et du bois GT3

22 et 25 - Cofor 07, visio
Webinaire «Elus, forêt et bois, les essentiels pour agir»

27 - Cofor AURA, visio
Réunion collective de présentation du programme «Dans 1 000 communes, la forêt fait école»

28 - Cofor 38, Grenoble
Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

Février

03 - Cofor 38, Roybon
Comité d'évaluation de la CFT des Chambaran

07 - Cofor 38, visio
Restitution des propositions faites pour la nouvelle CFT de la Chartreuse

10 - Cofor 63, Lempdes
Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

10 - Cofor 15, Cofor AURA, Laveissière
Rencontre élèves-élus et présentation du plan d'aménagement illustré

22 - Cofor 63, Secteur Courpière
Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Nord

23 - Cofor 63, Secteur Chaise-Dieu
Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Sud

Mars

01 - Cofor AURA, visio
Réunion d'équipe

03 - Cofor 38, Crolles
Comité de pilotage pour le lancement de la stratégie foncière forestière du Grésivaudan

08 - Cofor 38, Villard-de-Lans
Atelier pour le renouvellement de la CFT du Massif du Vercors

15 - Cofor AURA, Lyon
Comité de pilotage projets foncier DRAAF AURA

17 - Cofor 63, Lempdes
Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

24 - Cofor 38, Trièves- PNR du Vercors
Projet «Affouage 2.0» - Réunion d'information avec les affouagistes

Sommaire

Zoom | Déploiement du programme
« Dans 1 000 communes, la forêt fait école » p.4
en Auvergne-Rhône-Alpes



ACTUALITÉS LOCALES p.6



Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne
Un automne riche en formations

Charte forestière en Chartreuse, le renouvellement a commencé

ACTUALITÉS RÉGIONALES p.9



Vie associative | Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : le bilan de l'année et les perspectives 2022

Politique | Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF !

Politique | Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

Foncier | Données cadastrales forestières en ligne

Bois construction | Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes™ ouvrent leurs portes !

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.10



Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale
Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030
Webinaire sur la filière forêt-bois à destination des nouveaux élus
Programmation du Massif du Jura 2021-2027



Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme
Environ 80 élus formés cet automne !



DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifié bois des alpes™ ou équivalent en savoie
Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne



Décès de Jean-Paul Eymard



En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département
Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07



Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal



Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus
L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif Central™.



L'association des Communes forestières de la Loire prend forme

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble sur Twitter.



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor
#communesforestieres

Zoom

Déploiement du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » en Auvergne-Rhône-Alpes

Un programme d'éducation à la forêt et à la citoyenneté...

Ce programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières.

Zoom sur les trois projets pilotes initiés en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)

Année expérimentale



St-Pierre-d'Entremont



La première forêt pédagogique d'AURA a été inaugurée le 29 juin 2021 à St-Pierre-d'Entremont. Le Maire de la commune, a remis aux élèves de CM1-CM2 de l'école la parcelle de la Coche, dont ils seront responsables plusieurs années. La Charte nationale des Forêts pédagogiques a été signée par l'école, le Maire et le Président des Communes forestières d'Auvergne Rhône-Alpes. Pour initier les enfants aux fondamentaux de la gestion forestière, le Maire, le technicien territorial de l'ONF, les Communes forestières et les enseignantes leur ont présenté une version illustrée de l'aménagement forestier et ont animé plusieurs ateliers participatifs : observations de caméras sur la faune et la flore, lecture de paysage et histoire du territoire, exercices pratiques de mesures via des outils forestiers... Bientôt, la parcelle de la Coche n'aura (presque) plus de secret pour les enfants de la commune ! Sur 2022, les enfants travailleront sur un projet de conception d'un abri à vélos en bois local pour l'école et devront notamment calculer la quantité de bois nécessaire. Ils développeront également une fresque sur le thème de la forêt pour orner leur école.



Laveissière



Réunis au matin du 11 octobre dans la parcelle n°9 de la forêt communale de Laveissière, les enfants - de 3 à 10 ans - de l'école Marguerite Teillard-Chambon ont pu découvrir la parcelle de la forêt de communale dont ils seront les apprentis gestionnaires. Élus et acteurs partenaires étaient réunis pour l'événement pour affirmer leur soutien à cette démarche d'éducation à la gestion forestière locale. Au programme de cette première étape : signature de la charte d'engagement puis observation du terrain et réflexion avec un jeu de piste organisé par l'école. Plusieurs moments vont ponctuer l'année scolaire 2022 afin appréhender le thème de la saisonnalité en forêt : sortie sur la parcelle et intervention d'une structure d'éducation à l'environnement. L'objectif sera d'étudier le calendrier sylvicole, l'évolution de la biodiversité, le fonctionnement des arbres... Pour aider les enfants à comprendre la gestion d'une parcelle communale, le programme prévoit différentes interventions d'acteurs de la filière. Un temps sera dédié à la présentation des rôles de l'élu en mairie. Par ailleurs, l'école et les élus souhaiteraient développer un jumelage avec une école québécoise. Quoi de mieux pour ouvrir son champ d'horizon et croiser les perceptions ?



Passy



La commune de Passy et l'école de Ecolle de Chedde le haut se sont également portés volontaires ! Le 30 novembre 2021, les élèves de CM1-CM2 ont rencontré le Maire et les élus de la commune à la fois pour découvrir les différents champs de compétences de la Mairie. « Quel est le rôle de la Mairie pour s'occuper des forêts communales ? Combien y a-t-il de parcelles communales à Passy ? Pourquoi faut-il s'en occuper et qui est-ce qui décide de comment gérer la forêt ? Qui est-ce qui paie les coupes de bois ?... » autant de questions préparées par les enfants et qui leur ont permis d'affiner de mieux comprendre leur mission directement liée à celles de la commune. L'école et l'équipe pédagogique ont pris le parti d'investir l'exercice d'écriture de la délibération qui désignera la future parcelle de Forêt pédagogique avec les enfants. Cette dernière sera présentée en Conseil municipal. Cette orientation - impulsée par les élus et l'école - illustre bien la richesse et l'étendue des possibles qu'offre ce programme. L'inauguration aura lieu en mai 2022, d'ici là les enfants s'attèleront à l'exercice d'écriture et auront des interventions d'animateurs nature et d'élus des communes forestières pour présenter le plan d'aménagement illustré qui leur sera confié.



FORÊTS PÉDAGOGIQUES

*Dans 1000 communes
la forêt fait école*



Réunion d'information

Jeudi 27 Janvier 2022 à 18h

visioconférence

« Une forêt, une commune, une école »

Le programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" est un programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières qui propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des communes forestières.

Vous êtes intéressé-e par ce projet ?

Venez découvrir comment s'opère le déploiement de ce programme en Auvergne-Rhône-Alpes
Le jeudi 27 Janvier à 18h en visio-conférence.

Nous vous présenterons à la fois les objectifs de ce programme, les critères d'éligibilité, le calendrier
et les différentes étapes de développement d'un projet.

N'oubliez pas de vous inscrire : <https://forms.gle/YweTspDAiXDjmdQ77>

Quelques jours avant la réunion, un lien de connexion vous sera transmis.

Informations sur le programme et retours d'expériences :

- Présentation du programme : [Vidéo](#)
- Plaquette de présentation du programme : [En consultation sur notre site](#)
- Forêt pédagogique de Saint-Pierre-d'Entremont (73) – [Article sur l'inauguration](#)
- Forêt pédagogique de Laveissière (15) – [Article sur l'inauguration](#)
- Forêt pédagogique de Lirac (30) – [Vidéo](#)

Pour toute question n'hésitez à prendre contact avec :

Marianne Delaporte, chargée de projets communication et pédagogique – UR Cofor AURA

06 59 24 69 73- marianne.delaporte@communesforestieres.org

Clara Guérin, chargée de mission du programme – Fncofor

07 88 56 23 61 – clara.guerin@communesforestieres.org

Un programme cofinancé par :



Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne. Cet outil de territoire a été conçu avec les communautés de communes Cœur de Savoie et du Grésivaudan, et l'interprofession FIBOIS, pour harmoniser le dialogue entre exploitants forestiers et communes.



Cette après-midi était dédiée aux élu.es des communes et intercommunalités de Belledonne et aux acteurs de la filière forêt-bois. Pour illustrer le travail d'un exploitant forestier, leur a été proposée une visite de terrain sur un chantier préparé par la coopérative forestière COFORET. Enfin l'événement s'est terminé par la signature d'une Charte entre les responsables de la filière et du territoire.

La forêt de Belledonne assure de nombreux services, qu'ils soient économiques (100 000 m³ de bois sont récoltés pour la construction et le chauffage) ; environnementaux (10 millions de tonnes de carbone sont stockées par le milieu) ; ou enfin sociétaux (de nombreuses pratiques de pleine nature arpentent près de 1 000 km de sentiers forestiers). Ces services demandent une intervention de l'Homme, se traduisant par le travail de près de 2 000 professionnel.les sur le territoire, du bûcheron au charpentier, en passant par le gestionnaire forestier et le scieur.

Parmi ces professionnel.les, les exploitants forestiers, représentés par l'interprofession FIBOIS et les Associations Drôme Isère forêt et des Entreprises forestières des Savoie (ADIF et ASDEF), se sont engagés à prendre contact avec les communes avant leurs chantiers. Du côté des communes, ont été désignés des correspondants forêt, dont le rôle est d'être réactifs aux sollicitations des exploitants forestiers. Ensemble, ils assurent un état des lieux des voiries avant et après chantier, sur le principe d'un dialogue, avec la présence d'un technicien forestier de la Chambre d'agriculture se cela est souhaité. Les correspondants forêt ont également un rôle pédagogique auprès des citoyens pour les sensibiliser aux fonctions de la forêt. En soutien aux communes, les Associations des communes forestières de l'Isère et de la Savoie ainsi que l'Espace Belledonne se sont jointes aux exploitants forestiers pour signer cette Charte. Signataires essentielles enfin, les Communautés de Communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan ont salué cette solution concertée, et ont annoncé élargir le protocole à l'ensemble de leurs communes, hors du périmètre de Belledonne.

Un automne riche en formations

Les formations auprès des élu.es locaux font partie des actions phare de notre Association, car elles sont indispensables à une prise de décision la plus pertinente possible. Dans le courant de l'automne, ce sont quatre formations qui ont été réalisées dans les territoires isérois, au plus proche de vous, pour répondre à un besoin exprimé localement.

Le 23 septembre, nous nous donnions rendez-vous à Grenoble pour aborder les principaux enjeux de la filière forêt-bois d'aujourd'hui, et comment agir en tant qu'élu.e. Entre changement climatique, morcellement foncier, conflits d'usage, ou encore réglementation de la voirie, les sujets à traiter en mairie sont multiples et font appel à de nombreuses compétences. Une fiche récapitulative des idées concrètes et pratiques est alors un outil précieux pour vous accompagner.

Ensuite, le lancement officiel du Mode opératoire sur le territoire de Belledonne a été l'occasion de vous former sur cette thématique de l'usage des chemins ruraux. L'objectif était de pouvoir construire un dialogue efficace et systématique à l'échelle du massif entre exploitants forestiers et élu.es locaux, en comprenant les différentes problématiques afférentes. La mobilisation a été excellente en ce 5 novembre, à Allevard, tant du côté des élu.es que du côté des techniciens et professionnels de la filière.

Nous sommes ensuite venus à Moissieu sur Dolon le 23 novembre, chaleureusement invités par l'équipe municipale ainsi que l'ancien Maire de la commune, qui nous a fait visiter la plateforme de stockage de plaquettes ainsi que la chaufferie communale et leur fonctionnement. Le thème de cette formation était donc le bois énergie, de manière à réfléchir à l'approvisionnement le plus pertinent et à bien cerner les caractéristiques à identifier pour mettre en place un tel projet. Les participants ont donc pu bénéficier du savoir des intervenants techniques ainsi que du retour d'expérience d'autres élu.es ayant mis en place une chaufferie dans leur village.

Enfin, le lendemain, c'était au tour de la Chartreuse de recevoir notre dernière formation de l'année, cette fois sur le thème du foncier. Venu des quatre coins du massif et même des vallées, des élu.es motivé.es se sont joints à nous pour écouter nos différents intervenants qui ont présenté les outils à disposition des élus pour travailler sur le foncier. C'est un sujet complexe, d'autant que le foncier forestier est très morcelé, ce qui implique une certaine lenteur des démarches.

N'hésitez pas à nous joindre pour nous faire part d'un besoin de formation !

Au Parc naturel régional de Chartreuse, le renouvellement a commencé

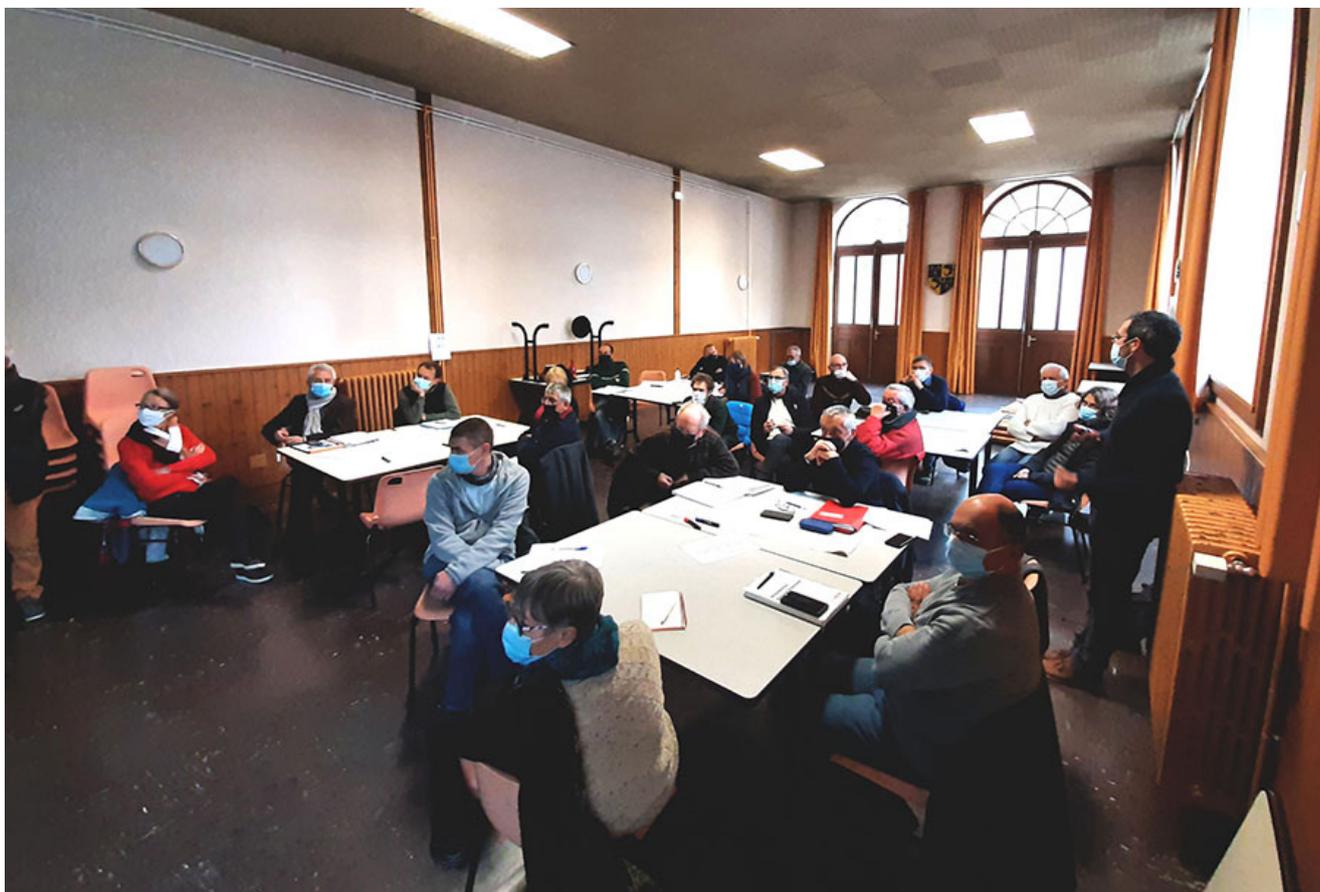
Depuis 2008, le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) est engagé dans une démarche de Charte forestière de territoire (CFT). Inscrit dans la loi depuis 2001 sur proposition des Communes forestières, cet outil permet à un territoire de mettre en place des actions concrètes pour la filière forêt-bois, adaptées aux enjeux locaux. Depuis sa mise en œuvre sur le PNRC, la CFT est renouvelée pour la seconde fois, laissant ainsi place à sa troisième génération. Les élu-es et acteurs de la forêt et du bois en Chartreuse sont actuellement en pleine mobilisation pour mettre en place un programme d'actions cohérent pour le massif.

Les Associations des communes forestières de la Savoie et de l'Isère ont été missionnées par le PNRC afin de réaliser un accompagnement de ce renouvellement de la CFT. La reconduction d'une Charte doit passer impérativement par deux étapes clef, confiées aux Cofor : l'évaluation et le diagnostic.

La phase d'évaluation consiste à faire le bilan de la précédente CFT, afin de déterminer la pertinence et l'efficacité des actions menées. Les conclusions de cette étude montrent en général de manière assez évidente les actions à poursuivre, à arrêter ou à améliorer, sur la base d'une analyse de chacune d'elle. Ensuite, l'étape du diagnostic vise à faire un état des lieux de la forêt et de la filière bois sur le territoire, de telle sorte à en faire émerger les enjeux, les opportunités, les risques, les points forts et les freins. Les éléments apportés par ces deux rapports, en se combinant, forment une base de travail intéressante pour envisager la nouvelle CFT et permettent de cibler à l'amont les points de travail les plus pertinents.

Après ces deux phases amont, il est temps à présent de réunir les acteurs de la filière forêt-bois du territoire ainsi que les élu.es, pour engager des discussions et des débats sur les problématiques qui auront été mises en évidence, et aboutir à des propositions d'actions concrètes pour y répondre. Ce mois de novembre, ont donc eu lieu deux ateliers d'échange : l'un réunissant les acteurs professionnels de la filière, l'autre dédié aux élu.es du PNRC. Les grandes thématiques qui ont été retenues pour animer les échanges sont les suivantes : une gestion forestière soucieuse des aménités ; le renouvellement des forêts face au changement climatique ; l'avenir de la filière locale ; le partage des usages en forêt et sur les chemins.

Un travail de synthèse va ensuite être réalisé par les Cofor et le PNRC dans l'objectif de mettre à l'écrit les propositions qui ont émané de ces ateliers, pour constituer la prochaine Charte forestière qui devrait voir le jour en début d'année 2022.





Vie associative

Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : le bilan de l'année et les perspectives 2022

Afin de faire un bilan de l'année 2021 écoulée et donner le « LA » pour l'année 2022, les Communes forestières AURA ont organisé une assemblée générale ouverte le 26 Novembre dernier sur le territoire du Président Alain Meunier, à Porte des Bonnevaux, en Nord Isère. [Lire la suite](#)



Politique

Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF !

Plus de 2600 motions de communes envoyées à l'Elysée, cinq mois de bras de fer des COFOR avec l'état, une mobilisation des parlementaires en nombre, un soutien et relai de nos alertes par l'AMF et l'ANEM, l'AMRF ! [Lire la suite](#)

Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

L'association Sylv'acctes est née en 2015, d'une forte volonté de la Région de voir financer des actions vertueuses en forêt d'Auvergne Rhône Alpes. . [Lire la suite](#)



Bois construction

Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes™ ouvrent leurs portes !

Depuis cet automne, élus, porteurs de projet, concepteurs et professionnels de la construction bois sont invités à (re)découvrir la certification Bois des Alpes™ au travers de visites sur tout le territoire alpin. [Lire la suite](#)



Foncier

Données cadastrales forestières en ligne

En 2013 et 2014, des évolutions législatives ont incité les Communes forestières à davantage s'impliquer sur la thématique du foncier forestier, avec notamment le renforcement des prérogatives des communes dans plusieurs domaines : droit de préférence, droit de préemption, biens présumés sans maître, et gestion des biens de section. [Lire la suite](#)

Actualités départementales



Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale

Le Haut Bugey Agglomération a pu engager une nouvelle animatrice pour la CFT du massif du Bugey. [Lire la suite](#)

Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030

Depuis deux ans les Cofor01 discutent avec les services du Commissariat du Massif du Jura afin de faire valoir les intérêts des collectivités forestières

[Lire la suite](#)

Webinaire sur la filière forêt-bois à destination des nouveaux élus

Vous vous interrogez sur le rôle de la filière forêt bois au regard des enjeux du territoire aindinois? [Lire la suite](#)

Programmation du Massif du Jura 2021-2027

Le Ministère de la transition écologique a publié en janvier 2021 la Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030. [Lire la suite](#)



Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

La bonne prise en compte des activités forestières dans les documents d'urbanisme apparait pour le réseau des Communes forestières, comme une véritable priorité pour les années à venir.

[Lire la suite](#)

Environ 80 élus formés cet automne !

En cette fin d'année 2021, l'Association des Communes forestières clôture sa traditionnelle campagne de formations à destination des élus et personnels de Mairie de Haute-Savoie. [Lire la suite](#)



DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifié bois des alpes™ ou équivalent en Savoie

Lancement de la campagne DETR/DSIL 2022 (Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de la préfecture de Savoie. [Lire la suite](#)

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Alleverd pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne.

[Lire la suite](#)



Décès de Jean-Paul Eymard

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons que Jean-Paul Eymard, président de l'association des communes forestières de la Drôme s'est éteint à l'âge de 70 ans, le 7 décembre 2021, des suites d'une longue maladie..

[Lire la suite](#)



En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département

Cet automne, l'Association des Communes Forestières de l'Ardèche a sollicité (et obtenu !) un rendez-vous auprès des cinq parlementaires du département. [Lire la suite](#)

Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07

Après 6 ans en collectivités territoriales, Mathieu a rejoint les Communes Forestières en octobre 2021. Diplômé en droit et en sciences politiques (Lyon 2 et Paris 1), son parcours l'a amené à accompagner des élus dans la création et la mise en œuvre de projets locaux transversaux.

[Lire la suite](#)



63

Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus

En 2020, le programme de formations animé par les Communes forestières a permis de réunir 124 participants en 5 sessions. [Lire la suite](#)

L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif Central™.

En partenariat avec l'association Bois des Territoires du Massif Central, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme promeut l'utilisation du bois local certifié auprès des collectivités. [Lire la suite](#)



15

Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal

Une première pour les Communes forestières du Cantal : la parcelle de forêt pédagogique de la commune de Laveissière a été inaugurée le 11 octobre dernier. [Lire la suite](#)



42

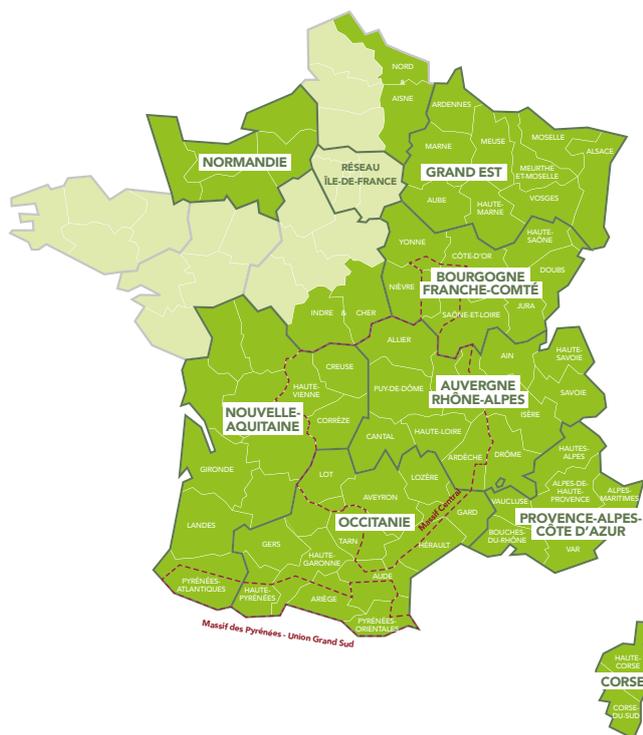
L'association des Communes forestières de la Loire prend forme

Le mardi 05 octobre dernier, la chargée de mission de la Loire a organisé une réunion d'information pour les communes de la Loire intéressées par la création d'une association des COFOR sur la Loire. [Lire la suite](#)



Novembre 2021 | Les Communes forestières présentent au Salon des Maires de Paris, un bilan positif !

Le réseau



EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 2020

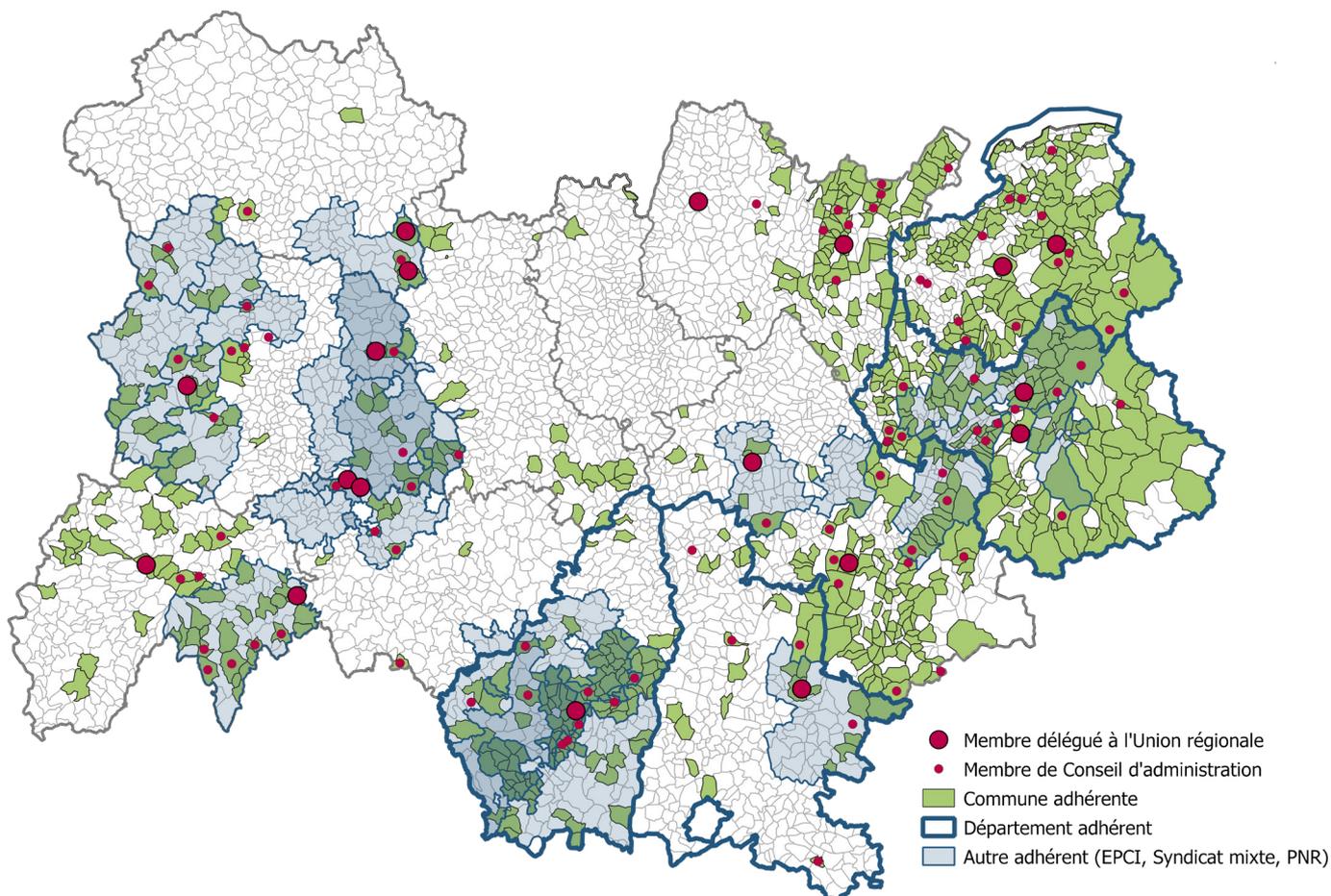
888 COLLECTIVITÉS
LOCALES
ADHÉRENTES

DONT

855 COMMUNES
ADHÉRENTES

33 EPCI,
SYNDICATS,
AUTRES

COMPOSITION DU RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES



Les publications de la Fédération



Fédération nationale des Communes forestières

Rapport d'activités

2020



Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération.**

Téléchargez l'application « Guide de l'élu forestier »



[Élus, avez-vous pensé au bois de vos territoires pour vos projets de construction, rénovation et aménagement ?](#)

Voici la brochure qui détaille tous les avantages de l'utilisation du bois local français.

[Voirie forestière : Guide des droits et obligations des élus](#)

La Fédération nationale des Communes forestières, assistée du cabinet juridique Idémios, a réalisé un guide pratique d'accompagnement des élus dans leur questionnement sur la voirie forestière.

[Des dynamiques à faire évoluer ensemble pour « faire filière »](#)

Lors de l'assemblée générale du 17 décembre, Julien DENORMANDIE a précisé que la filière forêt- bois est un sujet fondamentalement stratégique pour la nation et que la volonté du gouvernement était bien d'investir massivement dans cette filière avec des dispositifs pragmatiques qui répondent aux attentes de chacun.

[Assemblées générales FNCOFOR : Les Communes forestières à la croisée de tous les défis de la forêt et du bois](#)

Le 17 décembre 2021 ont eu lieu les Assemblées Générales de la FNCOFOR et de l'IFFC en visioconférence, avec une intervention en direct du ministre de l'Agriculture, Julien DENORMANDIE. Réunissant une centaine de participants, elles ont notamment été l'occasion de revenir sur les points politiques essentiels du moment et sur toutes les actions menées par la Fédération sur l'année 2020.

[Les Communes forestières entendues !](#)

Après 5 mois d'un combat continu et grâce au soutien de milliers de communes qui ont voté la motion de la FNCOFOR, les Communes forestières ont enfin été entendues. L'État abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (Office National des Forêts).

